

CAEN MAG

15 JANVIER - 11 FÉVRIER 2018 # N°178

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE VILLE





MÉMORIAL DE CAEN 30 ANS DE RÉFLEXION SUR NOTRE HISTOIRE

DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

DEVENEZ CONSEILLER DE QUARTIER

DANS L'ACTU

DÉJÀ UN AN POUR
LA BIBLIOTHÈQUE ALEXIS-DE-TOCQUEVILLE

CAEN.FR   

CAEN
NORMANDIE 

DANS L'ACTU P. 4 À 7



1^{re} bougie pour la bibliothèque

© Ville de Caen / F. Decaëns

LA VILLE EN ACTIONS P. 8 À 10



Le Mémorial de Caen a 30 ans

© Ville de Caen / F. Decaëns

DOSSIER P. 11 À 14



Les conseils de quartiers se renouvellent

© Ville de Caen / F. Decaëns

HISTOIRE P. 15



L'Abbaye-aux-Hommes à livre ouvert

© Ville de Caen / F. Decaëns

VOTRE QUARTIER P. 16 À 19



À Saint-Jean-Eudes, les ados ont leur QG

© Ville de Caen / S. de La Hougue

AGENDA P. 22 À 23



Orelsan lance sa tournée à Caen

© Jean Cournet

URGENCES / SANTÉ

SAMU
Composez le **15**

Pompiers
Composez le **18**

Police / Gendarmerie
Composez le **17**

Appel d'urgence européen
Composez le **112**

SOS Médecins
36 24
www.sosmedecins-france.fr

Pharmacies de garde
32 37
www.pharmaci DEGARDECAEN.COM

CONTACTS UTILES

MAIRIE DE CAEN
(Standard, objets trouvés)
02 31 30 41 00 / caen.fr

SOS RUE - VOIRIE, PROPRETÉ, ESPACES VERTS
02 31 75 14 14

POLICE MUNICIPALE
02 31 07 17 17 / dpsu@caen.fr

CCAS VILLE DE CAEN
(Petite enfance, seniors, handicap, action sociale et lutte contre l'exclusion)
02 31 15 38 38 / caen.fr/ccas

POINT INFO BUDGET (CCAS)
02 31 15 38 31

PÔLES DE VIE DES QUARTIERS NORD-OUEST
02 31 06 12 90
polenordouest@caen.fr

NORD-EST
02 31 94 65 94
polenordest@caen.fr

CENTRE ET SUD-OUEST
02 14 37 31 00
polecentresudouest@caen.fr

RIVE DROITE
02 31 82 73 58
polerivedroite@caen.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER
02 31 39 40 00
www.caenlamer.fr

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS TRI
02 31 304 304
contactdechetsmenagers@agglo-caen.fr

MAISON DU TRAMWAY ET DES GRANDS PROJETS
02 31 47 20 19



Le Caen mag est imprimé sur un papier 100% recyclé.

Éditeur : Ville de Caen
Hôtel de Ville, esplanade J.-M.-Louvel
14027 CAEN cedex 9

- Directeur de la publication : Joël Bruneau
- Directrice de la communication : Audrey Paulmier
- Directrice adjointe de la communication : Bénédicte Baussan-Boulanger
- Rédacteur en chef : Jean-Christophe Lorieux
- A collaboré à ce numéro : Julie Urvoy
- Conception éditoriale et graphique, mise en page, rédaction : IMAGE FRANCE
- Photos : François Decaëns, Solveig de La Hougue, IMAGE FRANCE
- Imprimerie : Imaye Graphic
- Nombre d'exemplaires : 69 000 ex.

INFOS CAEN MAG

02 31 30 41 24 / caenmag@caen.fr

Le Caen mag est distribué dans les boîtes aux lettres de Caen. Il est également disponible en libre distribution dans plus de 150 lieux ouverts au public : hôtel de ville, office de tourisme, pôles de vie des quartiers, bibliothèques, MJC / Centres d'animation, hôtels... Vous avez un sujet à proposer, vous ne recevez pas le magazine : n'hésitez pas à nous contacter.



4 QUESTIONS À JOËL BRUNEAU

maire de Caen
et président de la Communauté urbaine Caen la mer

TRAMWAY 2019

✓ Les travaux du futur tramway ont commencé. Comment les caractériser ?

« C'est la première fois en France qu'une grande ville procède à un changement de tramway. Nous relevons donc un défi inédit, mais indispensable au développement des transports de Caen et de son bassin de vie. Les équipes de la Ville de Caen, de la Communauté urbaine Caen la mer et de Kéolis Caen, l'exploitant de Twisto, sont pleinement mobilisées pour le réussir. Au cours des prochains mois, ces nouveaux aménagements vont aussi permettre d'embellir l'espace public. »

✓ Comment éviter les perturbations liées à ce grand chantier ?

« Il est conseillé d'anticiper ses déplacements en s'informant sur l'évolution des travaux et de la circulation. Twisto a développé pour cela un nouveau site internet (twisto.fr) et deux applis mobiles (Twisto et Zenbus). L'offre de transport s'est diversifiée avec des bus de remplacement, une navette électrique gratuite et des vélos en libre-service (lire dépliant encarté dans ce numéro). »

✓ À qui doit-on s'adresser en cas de difficulté générée par les travaux ?

« La Communauté urbaine Caen la mer et la Ville de Caen ont engagé six ambassadeurs, qui ont un rôle de médiateur auprès des habitants, des usagers et des professionnels. Ils sont présents et facilement reconnaissables dans l'environnement immédiat des chantiers. Vous pouvez aussi les rencontrer à la Maison du tramway et des grands projets, au 13, avenue du Six-Juin. Elle est ouverte du mardi au samedi, de 12h à 18h. »

GRANDS PROJETS

✓ D'autres projets vont-ils se réaliser en 2018 ?

« Oui, 2018 est une première grande année de concrétisations. Le réaménagement des espaces publics du boulevard Maréchal-Leclerc et de la place de la République va ainsi changer le visage de l'hypercentre. Les quartiers ne sont pas en reste avec l'ouverture de l'Hôtel des associations à la Guérinière et la nouvelle école Authie-Nord au Chemin-Vert. Ces projets ont un point commun : ils contribuent à redonner à Caen son pouvoir d'attraction. »

« JE SOUHAITE À TOUTES ET À TOUS
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2018. »

Vous pouvez rencontrer le maire de Caen, chaque samedi, entre 8h et 13h, sur rendez-vous.
Un samedi par mois, le maire reçoit les Caennaises et les Caennais qui le souhaitent dans leur quartier.
Plus de renseignements au 02 31 30 40 50 ou maire@caen.fr

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, LE PROJET SE PRÉCISE

Après plusieurs étapes de concertation et de co-construction du projet, le réaménagement de la place de la République se précise. Les habitants sont invités à participer à un atelier de présentation de l'avant-projet, mardi 30 janvier à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

Ce temps d'échange marque la fin du processus de travail collaboratif sur le réaménagement de la place de la République. La présentation de cet avant-projet sera l'occasion pour la Ville d'explicitier les choix et de mettre en avant les apports de la concertation.

Le nombre de places étant limité, pour participer, il est vivement recommandé de s'inscrire sur

caenrepublique.jenparle.net.

> Avant-projet place de la République
Atelier final le 30 janvier, à 19h30
Hôtel de Ville



© Ville de Caen / S. de La Hougue

40 800

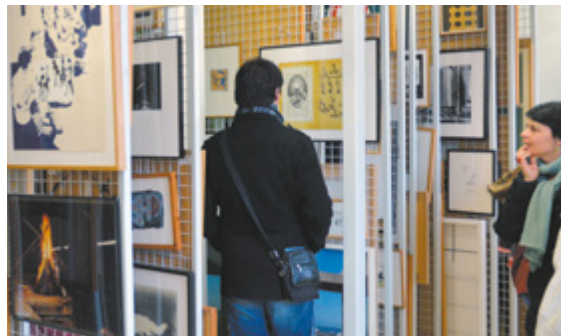


La communauté s'agrandit. Vous êtes désormais plus de 26 000 à suivre l'actualité de la Ville de Caen sur Facebook/CaenOfficiel, 10 800 sur Twitter/CaenOfficiel et 4 000 sur Instagram/CaenOfficiel.



L'ARTOTHÈQUE PRIMÉE

Le jury du trophée Môm'Art 2017 a attribué à l'artothèque de Caen son "Coup de Cœur" pour sa qualité d'accueil des familles.



© Ville de Caen / F. Decaëns

NOUVEAUX LOGEMENTS

Joël Bruneau, maire de Caen, et Emmanuelle Barbet, directrice générale déléguée d'ICF Habitat Atlantique, ont inauguré en novembre dernier les 71 logements collectifs de la résidence Simone-Veil. Il s'agit d'une première étape de démolition-reconstruction réalisée sur la rive droite.



© Ville de Caen / F. Decaëns

GOOGLEMANIA

Fin novembre, Caen a accueilli une étape du tour de France de Google. Le public a répondu présent avec plus de 7 000 visiteurs sur les deux jours : un record pour la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville et pour Google.



© Ville de Caen / F. Decaëns

« OÙ TROUVER QUOI À CAEN » RASSEMBLE SUR FACEBOOK

© Ville de Caen / F. Decaëns



Avec plus de 59 000 fans et 1 à 2 millions de personnes touchées chaque mois, le compte Facebook «Où trouver quoi à Caen» est devenu incontournable. Créateur et animateur de la page à succès, Yannick Allibert préfère s'effacer derrière sa communauté.

«Quand j'ai créé «Où trouver quoi à Caen» il y a trois ans, c'était simplement pour partager quelques bonnes adresses de restaurants, de commerces ou encore d'activités de loisirs. J'étais loin d'imaginer un tel succès.» Encore aujourd'hui, Yannick Allibert reste le premier étonné de la notoriété de sa page et de ses 59 000 fans. Premier artisan de ce succès, l'ancien informaticien cultive cependant le goût de la discrétion. Si plusieurs dizaines de milliers de Caennais le connaissent, il n'a pas forcément envie qu'on le reconnaisse. «Ce qui fait aujourd'hui tout l'intérêt et la richesse de cette page, ce sont les nombreuses contributions de la communauté, qui montre tout son talent et sa réactivité. Chaque jour, je reçois plus de 200 mails ou messages privés avec des infos, des photos ou des vidéos.»
À raison de 5 à 10 publications par jour, le community manager autodidacte

fait des choix. Il se laisse guider par sa curiosité, ses envies et sa sensibilité, en respectant une ligne éditoriale qui s'est affirmée au fil des mois. «Je m'attache à diffuser une actualité positive et fédératrice, qui s'adresse au plus grand nombre. Je reprends souvent l'image de la terrasse d'un village où seraient uniquement évoqués les sujets qui rassemblent.»

«CADEAU DE LA VIE»

«Où trouver quoi à Caen» se définit aussi par son socle de valeurs : «l'amour de Caen bien sûr, mais aussi le partage et la solidarité. Dès qu'il s'agit de se mobiliser pour une cause, par exemple pour venir en aide à une famille en détresse, les gens répondent présent et montrent qu'ils ont du cœur». Depuis le début de l'année, la communauté continue de s'agrandir, de 300 à 500 nouveaux fans chaque semaine. Yannick, qui s'est autorisé quelques jours - à peine - de

«déconnexion», a repris son activité à plein temps, «soirs et week-ends compris», car il n'y a pas de répit sur Facebook, surtout quand les amoureux de Caen se comptent sur tous les fuseaux horaires... «On a notamment 180 fans qui vivent à New-York et qui suivent avec intérêt l'actualité de leur ville natale.»
Le community manager ne s'en plaint pas. Au contraire, il considère «Où trouver quoi à Caen» comme un «cadeau de la vie».



@Outrouverquoiacaen



© Ville de Caen / F. Decatens

BIBLIOTHÈQUE ALEXIS-DE-TOCQUEVILLE « NOUS AVONS SU ATTIRER DE NOUVEAUX PUBLICS »

Ouverte il y a tout juste un an sur la Presqu'île de Caen, la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville s'est naturellement imposée comme un lieu culturel et d'animation rayonnant sur l'ensemble du territoire. Rencontre avec Olivier Tacheau, son directeur.

QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT ?

« Le bilan est très positif, avec une fréquentation qui a doublé par rapport à l'ancienne bibliothèque du centre-ville (lire chiffres ci-dessous). Cette belle fréquentation ne se fait pas au détriment des bibliothèques de quartier. Nous avons su attirer de nouveaux publics, et des actifs notamment. Dans cette logique, l'ouverture de la bibliothèque le dimanche est une réussite. Nous accueillons de nombreuses familles et organisons des animations dans un créneau où il y a très peu de propositions dans ce domaine. Nous œuvrons aussi pour faire connaître la bibliothèque aux acteurs du monde économique par exemple. »

QU'EST-CE QUI EXPLIQUE, SELON VOUS, CET ENGOUEMENT POUR CE NOUVEAU LIEU ?

« L'équipement est très agréable, avec de beaux espaces et un rez-de-chaussée très ouvert. Nous souhaitons faire de ce lieu un espace de liberté et d'autonomie, qui satisfait aux attentes

de l'ensemble des usagers. Au-delà de notre large catalogue de documents, nous proposons également de nombreuses animations... Nous avons une approche très pluraliste, et en aucun cas élitiste, de la culture. »

COMMENT AVEZ-VOUS RÉUSSI, EN UN AN, À INTÉGRER LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE PAYSAGE CULTUREL DU TERRITOIRE ?

« Nous sommes en effet un nouvel établissement dans le paysage culturel caennais, avec cette volonté de nouer des partenariats avec les autres acteurs du territoire. Nous avons par exemple participé en 2017 au salon du livre Époque et aux Boréales. Nous travaillons aussi avec l'Institut Mémoires des éditions contemporaines, l'École supérieure arts et médias, le Cargö... Et nous sommes en lien avec le monde du

sport. Nous avons notamment accueilli la présentation de l'équipe de hockey. Pour nous, cet esprit d'ouverture est essentiel. »

QUELLES SONT LES PISTES DE TRAVAIL POUR 2018 ?

« Nous allons structurer notre offre culturelle et développer le travail avec les scolaires. Nous allons également nous rapprocher du milieu associatif pour faire vivre le Forum. Enfin, nous allons conforter la dynamique engagée avec le réseau des bibliothèques de Caen la mer. »

La BadT est située quai François-Mitterrand, sur la Presqu'île. Elle est ouverte du mardi au samedi 9h à 18h30, et le dimanche de 15h à 18h30.

Toute l'actu du lieu est sur Facebook : « **Bibliothèques de Caen la mer** » et sur bibliotheques.caenlamer.fr



35 000 PERSONNES ACCUEILLIES EN 2017, SOIT UNE MOYENNE DE 2 000 PERSONNES PAR JOUR

470 000 PRÊTS DE DOCUMENTS

24 000 CARTES DE BIBLIOTHÈQUES ÉDITÉES

CONCOURS INTERNATIONAL DE PLAIDOIRIES MÉMORIAL DE CAEN, 26-28 JANVIER

LYCÉENS ET AVOCATS AU MÉMORIAL

LES DROITS DES FEMMES AU CŒUR DES PLAIDOIRIES

Du 26 au 28 janvier, le Mémorial de Caen va une nouvelle fois vivre au rythme des plaidoiries des avocats, élèves avocats et lycéens. Tous prendront la parole pour défendre les Droits de l'Homme.



© Ville de Caen / F. Decaëns

Le concours de plaidoiries est l'un des temps forts de ce début d'année à Caen. Fin janvier, le Mémorial organise et accueille cet événement au rayonnement national, et même international. Les lycéens ouvriront ces trois jours de concours le vendredi 26 janvier. À l'issue des sélections régionales, 14 jeunes ont été sélectionnés pour défendre

leurs convictions. « Nous avons cette année beaucoup de jeunes filles qui ont choisi de défendre les droits des femmes », note Isabelle Bournier, directrice du service éducatif et culturel du Mémorial de Caen.

Les femmes seront tout aussi présentes pour la finale du concours des avocats, le dimanche 28 janvier : elles seront

au nombre de huit sur les dix avocats qui monteront sur scène. La veille, ce sont les élèves-avocats qui auront pris la parole pour aborder les Droits de l'Homme dans toutes leurs dimensions.

Pratique

- Vendredi 26 janvier, finale du concours de plaidoiries des lycéens - Réservé aux scolaires
- Samedi 27 janvier, finale du concours de plaidoiries des élèves-avocats
- Dimanche 28 janvier, finale du concours de plaidoiries des avocats

Au Mémorial de Caen - entrée libre dans la limite des places disponibles
Attention pour y assister, vous devez vous inscrire sur le site internet du Mémorial de Caen (www.memorial-caen.fr).

L'INFO EN +

Suivez la retransmission du concours en direct, sur Facebook @LeMemorialDeCaen et Youtube MEMORIAL CAEN



PRIX INTERNATIONAL DU DESSIN DE PRESSE POUR LES DROITS DE L'HOMME

PRÈS DE 1 000 DESSINS REÇUS POUR LA 1^{re} ÉDITION



Le Mémorial de Caen est reconnu pour son engagement en faveur des Droits de l'Homme et pour son soutien sans faille aux dessinateurs de presse. C'est donc tout naturellement que le musée caennais s'est joint à l'Association internationale de dessinateurs de presse United Sketches for Freedom qu'il héberge pour organiser la première édition du Prix international du dessin de presse pour les Droits de l'Homme.

934 dessins ont été reçus, envoyés par 341 dessinateurs de 79 pays différents. Ce prix, réservé aux dessinateurs de presse, est l'occasion de mettre en lumière cette profession et la nécessaire défense de la liberté d'expression. Le jury, notamment composé de dessinateurs et de journalistes, s'est réuni au mois de décembre 2017. Les prix seront remis en février.



MÉMORIAL DE CAEN : 30 ANS ET DES PROJETS EN PERSPECTIVE

Depuis son inauguration le 6 juin 1988, le Mémorial de Caen ne cesse de se renouveler. De nombreux temps forts sont programmés en 2018 pour les 30 ans du site et un nouveau bâtiment ouvrira en 2019.

Le Mémorial de Caen se place comme un musée incontournable en France. Ce succès, c'est avant tout à son fondateur Jean-Marie Girault que le Mémorial le doit. Le maire de Caen (de 1970 à 2001) a mis toute son énergie pour que ce site unique sorte de terre. C'est chose faite en 1986. Le musée est inauguré le 6 juin 1988, en présence du Président de la République, François Mitterrand.

Le musée a été pensé et imaginé pour «expliquer la fragilité de la paix, et le besoin de connaître l'histoire du XX^e siècle», souligne Stéphane Grimaldi, son directeur. Les différents espaces du musée entièrement repensés, ces dix dernières années, guident ainsi le visiteur, de la Seconde Guerre mondiale à la Guerre froide.

Depuis sa création, le Mémorial s'est sans cesse enrichi de nouvelles collections et de nouveaux espaces. Le programme de rénovations se poursuit en 2018.

LE MUSÉE GRATUIT POUR LES CAENNAIS EN 2018

Pour son 30^e anniversaire, «le musée sera gratuit tout au long de l'année 2018 pour les Caennais¹, annonce le directeur. C'est une volonté du président du Mémorial, le maire de Caen, Joël Bruneau». D'autres événements se profilent, comme un concert qui sera donné au Mémorial le 6 juin prochain.

Des colloques et des conférences sur les conflits des 30 dernières années et leur résolution ponctueront 2018. Des expositions sont aussi au programme : l'une, cet été, à l'Hôtel de Ville (lire ci-contre), une seconde cet automne sur le bombardement d'Hiroshima, «qui clôt la Seconde Guerre mondiale et ouvre la Guerre froide», et enfin une exposition de 30 photos de World Press.

LE 75^e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN LIGNE DE MIRE

Autre annonce de taille : un nouveau bâtiment sortira de terre d'ici le 6 juin 2019. «Il abritera un spectacle immersif réalisé à partir d'images d'archives sur l'histoire de l'Europe, partant du début du XX^e siècle à la chute du Mur de Berlin». Le Mémorial prépare également une exposition exceptionnelle avec des œuvres du peintre Norman Rockwell. Ce sera en juin 2019 pour le 75^e anniversaire du Débarquement.

1. Sur présentation d'un justificatif de domicile (carte grise, carte d'identité...) mentionnant une adresse à Caen.

ENVIRON 400 000 VISITEURS PAR AN
110 000 SCOLAIRES ACCUEILLIS
14 000 M² LA SURFACE DU MUSÉE



© Ville de Caen / F. Decaëns

EXPOSITION 30 OBJETS EMBLÉMATIQUES POUR LES 30 ANS DU MÉMORIAL

Pour célébrer comme il se doit les 30 ans du Mémorial de Caen, la Ville et le musée s'associent afin de proposer une exposition exceptionnelle à l'Hôtel de Ville cet été. 30 objets emblématiques seront présentés au public.

Après la rétrospective des clichés du photographe américain Tony Vaccaro en 2016 et la présentation des photos du reporter de guerre Patrick Chauvel en 2017, l'Hôtel de Ville de Caen accueillera cet été une nouvelle exposition consacrée aux 30 ans du Mémorial.

« Nous allons présenter 30 objets issus des collections du musée, et qui sont emblématiques de la période de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre froide », résume Stéphane Grimaldi. Une grande majorité des pièces présentées seront spécialement sorties des réserves du Mémorial, et donc peu connues des Caennais.

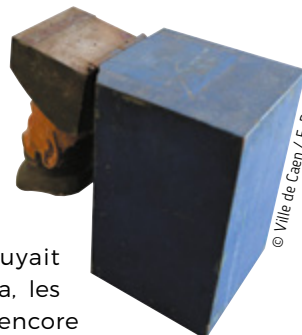
Un piano symbole de liberté

Parmi les objets qui seront exposés, le piano Steinway du musée sera sans aucun doute l'un des éléments majeurs. Il s'agit de l'un des nombreux pianos qui ont été débarqués par les soldats américains en 1944, afin de leur apporter un petit moment de détente et de réconfort. Pour la population, il est aussi le symbole de la liberté retrouvée.

Jeux glaçants

D'autres pièces relateront les heures les plus sombres du conflit, « et notamment des objets en lien direct avec les massacres des juifs ». Autres

objets à découvrir : des jeux pour enfants. Si la propagande nazie s'appuyait sur le cinéma, les affiches ou encore la musique pour imposer son idéologie, elle utilisait également d'autres moyens moins connus, mais tout aussi efficaces pour cibler les plus jeunes, notamment des jeux d'adresse ou des jeux de société à la gloire du régime nazi.



© Ville de Caen / F. Decaëns



© Ville de Caen / F. Decaëns



© Ville de Caen / F. Decaëns

LE MÉMORIAL, C'EST AUSSI...

Le Mémorial de Caen, c'est bien entendu son grand hall et sa maquette grandeur nature d'un chasseur-bombardier britannique Hawker Typhoon, ou encore la grande spirale évoquant la faillite de la paix... Mais le musée regorge d'espaces peut-être moins connus et cependant tout aussi exceptionnels. C'est le cas du bunker souterrain du Général Richter. Cet ancien poste de commandement du général allemand livre ses secrets et dévoile une autre vision de la Seconde Guerre mondiale.

Un passage par les Jardins du souvenir, au cœur du parc du musée, est tout aussi indispensable. Lieux de mémoire pour les résistants et soldats, ces jardins sont empreints de solennité.

Enfin, si le Mémorial est un musée, c'est également un centre de ressources unique. Sa médiathèque, en accès libre et gratuit, met à votre disposition un fonds documentaire remarquable.

LES ENTREPRISES CAENNAISES À LA CONQUÊTE DES ÉTATS-UNIS

Avec le soutien de la Ville de Caen, deux start-ups caennaises se sont envolées pour les États-Unis, mi-novembre, afin de présenter leurs projets lors du Salon national des maires américains.

Outre-Atlantique, le City Summit, le pendant américain du Salon des maires en France, est un rendez-vous prisé par les collectivités américaines. Organisé mi-novembre à Charlotte (Caroline du Nord) par La National league of cities (l'équivalent de l'Association des maires de France), l'événement s'est articulé autour d'une centaine de conférences mais aussi d'exposants.

Parmi eux, deux pépites caennaises. En effet, « la Ville a invité deux de ses start-ups afin de soutenir le déploiement de leur communication internationale », souligne Émilie Rochefort, conseillère



© Ville de Caen

municipale, représentant la Ville sur place. Ainsi, Access-Man a pu présenter sa solution *Head Pilot Online*, qui permet notamment aux personnes en situation de handicap, de naviguer sur un site Internet grâce aux mouvements de la tête. Les porteurs du projet MoHo, "Collider" qui réunira en 2019 à Caen des étudiants, des chercheurs ou encore des salariés du monde entier étaient également au rendez-vous.

DE BELLES OPPORTUNITÉS POUR LES CAENNAIS

La délégation caennaise n'est pas passée inaperçue et les opportunités étaient au rendez-vous. « C'est un très

bon salon, confirme Nicolas Geray, l'un des porteurs du projet MoHo. Les universités rencontrées ont beaucoup apprécié notre projet et sont très ouvertes à l'idée de nous envoyer des étudiants ». Aux yeux des Américains, ce projet innovant basé à Caen « est une formidable porte d'entrée sur l'Europe ». Même satisfaction du côté de Starnav. « C'est une excellente initiative de la Ville de proposer ce déplacement à des entreprises caennaises », s'enthousiasme Georges Lamy-Rousseau, de Access-Man. « C'est un événement très intéressant et de qualité. Les contacts pris sur place sont très positifs ».

MAIRIE UTILE

NOUVEAU LE FORFAIT POST-STATIONNEMENT (FPS)

C'est quoi ?

Depuis le 1^{er} janvier, la dépenalisation du stationnement est entrée en vigueur au niveau national et sa gestion a été confiée aux communes. L'objectif de cette réforme est de favoriser la rotation des véhicules en centre-ville.

Si un automobiliste ne règle pas son stationnement ou dépasse la durée, il n'est plus sanctionné par une amende mais doit régler une redevance appelée forfait post-stationnement ou FPS. L'avis de paiement est apposé sur le pare-brise du véhicule par les agents de surveillance de voie publique (ASVP).

Ce dispositif concerne uniquement le stationnement payant avec les horodateurs. Chaque Ville fixe le montant du forfait. À Caen, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs, contrairement à de nombreuses villes en France.

Le montant du FPS est de 17 € pour un paiement réglé sous 15 jours. Au-delà, il est de 33 €.

+ D'INFOS

caen.fr
02 31 85 40 62

Le guide du forfait post-stationnement (FPS) à Caen est à votre disposition dans les lieux publics.





Septembre 2016. La commission Animation des contrats de quartiers Venoix-Beaulieu fête la reprise des activités de la Maison de quartier de Venoix.

CONSEILS DE QUARTIERS **AGISSEZ PRÈS CHEZ VOUS !**

Engagez-vous ! Les 12 conseils de quartiers démarrent un nouveau cycle et continuent de porter des projets fédérateurs au plus près des enjeux de chaque quartier.

Ouverte à tous les habitants de Caen (jeunes, actifs, retraités...), la fonction de conseiller permet, le temps d'un mandat de trois ans, de mieux comprendre comment fonctionne votre ville et de contribuer davantage à son développement. Elle instaure également un dialogue direct avec la mairie, ses élus, ses services, ses agents, ses partenaires institutionnels et associatifs.

Un conseil de quartier, c'est :

- un groupe d'habitants associé à un collège d'acteurs locaux (représentants d'associations, commerçants...) qui proposent des actions au service de leur quartier et de l'intérêt général,

- un travail de collaboration avec la Ville,
- un espace de rencontre, d'échange et de lien social,
- un forum où on apprend beaucoup de choses sur l'histoire et la vie de son quartier.

Le rôle d'un conseiller de quartier, c'est :

Être à la fois un porteur d'idées, un co-constructeur de projets pour votre quartier mais aussi un relais d'information entre la Ville et les habitants. Vous serez un acteur de la citoyenneté, concerté sur les sujets qui animent Caen. Un citoyen engagé mais sans engagement politique.



© Ville de Caen / S. de La Hougue

Juin 2017. La journée festive « Quatrans créatifs » est l'aboutissement d'un projet collaboratif ayant impliqué l'un des contrats de quartiers du centre-ville.

CONSEILS DE QUARTIERS BON BILAN ET NOUVEL ÉLAN

Deux-cents conseillers se sont impliqués dans l'action des 12 conseils de quartiers caennais. Leur investissement a permis la mise en œuvre d'une quarantaine de projets dans le cadre des contrats de quartiers⁽¹⁾. Un élan sur lequel pourront s'appuyer les nouveaux conseillers de quartiers.

Un bilan positif

Volontaires, novateurs et toujours soucieux du bien-être de leurs concitoyens : les « habitants-conseillers » engagés ces trois dernières années dans les quartiers témoignent, par leurs réalisations, de l'intérêt des conseils de quartiers et de la politique de proximité à Caen.

« L'évaluation est positive, rapportent les conseillers municipaux délégués de quartiers. Les personnes qui ont vécu cette expérience se révèlent aujourd'hui particulièrement sensibles à l'intérêt général et à la construction collective. Elles ont une meilleure compréhension de la vie de leur quartier et de la ville. Et un autre regard sur les problématiques de quotidienneté. La dynamique a été lancée dans chaque quartier. D'ailleurs beaucoup de conseillers veulent poursuivre leur mission. »

En un peu plus de deux ans, sur les 48 projets adoptés par les conseils (12 par pôle de vie des quartiers) :

- ☉ 15 sont finalisés
- ☉ 25 sont en construction
- ☉ 8 sont en attente

Parmi les réalisations menées : une zone à 30 km/h au Clos-Herbert ; les aménagements de l'espace Champagne et du parc de Secqueville ; des locaux pour les ados au Calvaire-Saint-Pierre et à la Pierre-Heuzé ; l'évènement théâtre-forum pour l'emploi ; la création de la salle du 43^e au pôle de vie Rive droite...

Renouvellement : un panel de conseillers élargi

Pour ce qui concerne le nouveau règlement intérieur et la composition des conseillers, le principe de deux collèges composés d'habitants et

d'acteurs du territoire est conservé. Le nombre d'habitants volontaires a, quant à lui, été augmenté. Ainsi, au sein de chaque collège « habitants », 50 personnes volontaires pourront s'inscrire directement dans le pôle de vie de leur quartier ou sur le site de la Ville, et 30 personnes seront tirées au sort. Parmi elles, à la demande des conseillers de quartiers, **20 auront entre 18 et 40 ans**. « Nous voulons en effet toucher la population active et avoir ainsi une vraie représentation des habitants des quartiers de Caen », précise Sophie Simonnet, maire-adjointe en charge de la démocratie de proximité.

(1) Les contrats de quartiers sont :
- élaborés par la Ville à partir des projets proposés par les conseils de quartiers citoyens,
- établis pour 5 ans,
- composés de 4 projets par contrat de quartier : relevant de l'intérêt général et des compétences de la Ville.

CONSEILLERS DE QUARTIER : COMMENT S'INSCRIRE ?

Les 12 conseils de quartiers s'ouvrent à d'autres citoyens. 6 000 Caennais viennent d'être tirés au sort à partir des listes électorales et sont appelés à s'investir comme conseillers. Une fonction également accessible aux citoyens volontaires.

Vous avez été tiré au sort

6 000 Caennaises et Caennais sont sollicités pour devenir conseillers. 360 postes sont à pourvoir. Les tirés au sort recevront ces prochains jours une lettre signée de Joël Bruneau, maire de Caen, leur proposant de s'investir dans le quotidien de leur quartier et de la ville. « Ils peuvent accepter ou décliner cette proposition ». S'ils acceptent, il faut faire connaître son engagement soit sur le site de la Ville (caen.fr), soit directement auprès de son pôle de vie.

Être expert de son quartier

« En tant qu'habitants, les conseillers sont naturellement des experts de leur ville et de leur quartier. Leur avis compte, détaillent les conseillers municipaux délégués de quartiers. Le dialogue entre élus, services et habitants permet de construire des projets utiles, au plus près des besoins des usagers. »

Volontaires, vous êtes également les bienvenus

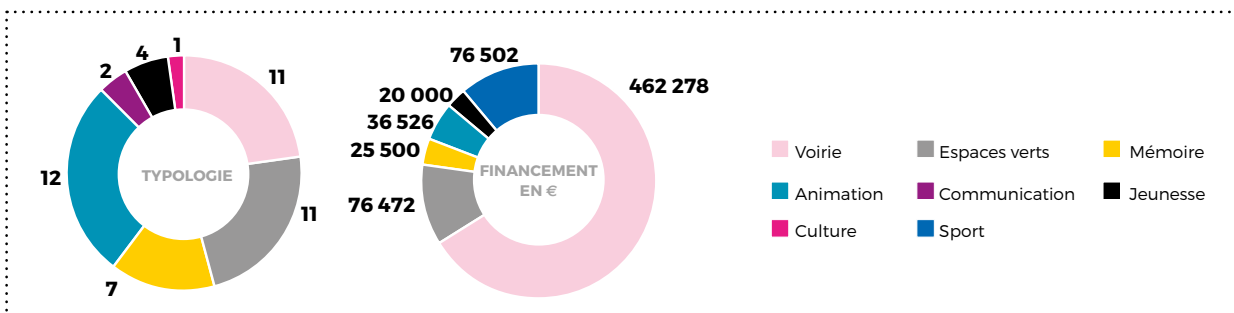
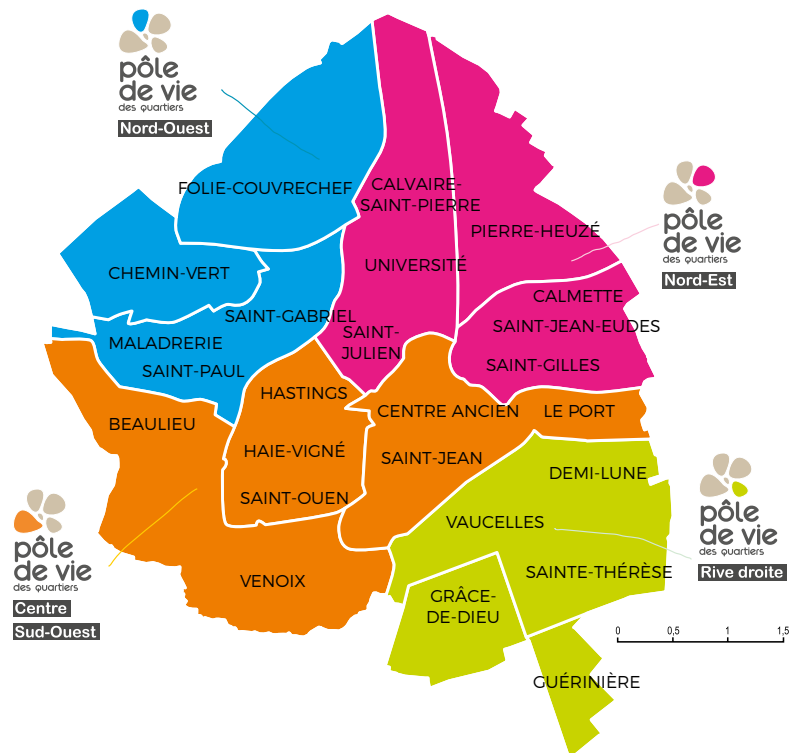
Vous n'avez pas été tiré au sort et vous voulez participer aux conseils de quartiers ? Bonne nouvelle, des places vous sont réservées. Pour vous inscrire, rendez-vous avant le 19 février directement dans votre pôle de vie (contacts, adresses et horaires pages 16 à 19) ou sur caen.fr.

L'ACTION DES CONSEILLERS DE QUARTIERS

200 conseillers associés aux directions et partenaires de la Ville

- ⊙ 3 ans de mandat
- ⊙ 500 réunions
- ⊙ 10 directions de la Ville associées à l'élaboration des contrats de quartiers : Proximité, Voirie, Espaces verts et biodiversité, Communication, Jeunesse et Vie étudiante, Culture, Relations publiques, Bâtiments, Urbanisme.
- ⊙ Tout comme de nombreux partenaires institutionnels et associatifs : Mémorial de Caen, Office du tourisme, Caen la Mer habitat, CAF, Pôle Emploi, Mission locale, MEFAC, les centres d'animation de la Ville, CPIE, Territoires Pionniers, CREPAN, Cinéma Lux, Syvedac...

12 conseils de quartiers pour les 4 pôles de vie des quartiers de Caen



© Ville de Caen / F. Decaëns



SOPHIE SIMONNET

« LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ EST INCONTOURNABLE DANS LA BONNE GESTION D'UNE VILLE »

TROIS QUESTIONS À...

Sophie Simonnet,

maire-adjointe en charge de la démocratie de proximité

✓ COMMENT LES CONSEILS DE QUARTIERS PARTICIPENT-ILS À LA POLITIQUE DE LA VILLE ?

« Il y a trois niveaux. Le premier est d'être bien informé. Les conseillers de quartier sont prioritairement invités à des réunions publiques sur des sujets qui les intéressent.

Le conseil de quartier est ensuite un lieu de concertation. Des projets portés par la Ville évoluent avec les remarques des conseillers.

Le troisième travail, le plus complexe, est celui de la co-construction. Les conseillers proposent des projets, suivent leur réalisation ainsi que leur évaluation. C'est ce que nous faisons à travers les 12 contrats de quartiers. »

✓ EN QUOI CET ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA VIE DE LA CITÉ EST-IL IMPORTANT ?

« Il est même incontournable. La démocratie de proximité fait partie intégrante de la bonne gouvernance d'une ville. C'est aussi un défi incroyable qui implique pour toutes les municipalités une façon complètement nouvelle de travailler. Cette participation citoyenne permet aussi de réconcilier les habitants avec la politique au sens noble. Le travail mené avec les contrats de quartier a un impact fort sur les habitants. Les services de la Ville apprécient également les échanges qui ont permis de mener ces projets. Il y a un vrai enrichissement mutuel. »

✓ QU'ATTENDEZ-VOUS DES NOUVEAUX CONSEILLERS ET DE LEUR PARTICIPATION ?

« Ils vont pouvoir initier de nouveaux projets inter-quartiers à l'échelle des quatre pôles de vie. Ils auront également à renouveler la dynamique engagée à travers les fêtes de quartier, les rencontres intergénérationnelles, les journées d'accueil de nouveaux arrivants, et à construire de nouveaux projets liés à l'animation des quartiers. Enfin, huit projets de quartiers restent encore à lancer. Leurs réflexions seront attendues à ce sujet. Nous comptons aussi sur eux pour relever et s'emparer de problématiques quotidiennes de leur quartier. »

CONSEILLER : « UN VRAI ENGAGEMENT »

Interrogés récemment sur le bilan de leur rôle et de leurs actions, les conseillers de quartiers ont le sentiment « d'avoir pu s'exprimer », de « représenter les autres habitants » et ont apprécié « pouvoir penser l'environnement de leur quartier ». Certains regrettent cependant leur mandat « trop court pour des contrats de quartiers qui se mettent en place sur 5 ans. En même temps, le renouvellement des conseils de quartiers va permettre d'attirer plus de forces vives ».

À la question « quel a été votre rôle ? », ils répondent « avoir des idées », « être les porte-paroles des gens (de leur) quartier », « remonter les demandes et les attentes » ainsi que « monter des projets et les faire aboutir ». Ils jugent par ailleurs que leur mission de conseiller, « un vrai engagement », demande de « la disponibilité pour aller au bout des sujets ». Tous ont « apprécié d'échanger et de travailler avec la Ville et ses services ».

Aux futurs conseillers, ils préconisent « d'être ouverts et de penser leur quartier dans sa globalité ».

« LE CONSEIL DE QUARTIER EST UN VÉRITABLE OUTIL DE GESTION DU QUOTIDIEN DES HABITANTS MAIS AUSSI UN OUTIL DE PARTICIPATION DES HABITANTS AUX GRANDS PROJETS DE LA VILLE. LE CONSEIL DE QUARTIER A AUSSI VOCATION D'ÉVEILLER LES PLUS JEUNES À LA CHOSE PUBLIQUE. SUR CE POINT, LE TIRAGE AU SORT A ÉTÉ UN SUCCÈS. IL A PERMIS D'ATTIRER DES HABITANTS QUI NE SERAIENT PAS VENUS SPONTANÉMENT VERS NOUS. »

LUDWIG WILLAUME,
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ DES QUARTIERS CENTRE ANCIEN, SAINT-JEAN, LE PORT



© Ville de Caen / F. Decaëns

« LES CONTRATS DE QUARTIER SIGNÉS AVEC LES CONSEILLERS DE QUARTIER DE LA GRÂCE-DE-DIEU PORTENT AVANT TOUT SUR UNE ENVIE COMMUNE DU MIEUX-VIVRE DANS UN QUARTIER QUI A SOUVENT EU UNE CONNOTATION NÉGATIVE MAIS QUI EST EN TRAIN DE CHANGER CONSIDÉRABLEMENT SON IMAGE. CES CONTRATS DE QUARTIER ONT PERMIS DE RÉUNIR DES PERSONNES QUI NE SE CONNAISSAIENT PAS ET QUI AVAIENT CEPENDANT DES PROJETS COMMUNS. »

MIREILLE NOËL,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE DU QUARTIER DE LA GRÂCE-DE-DIEU

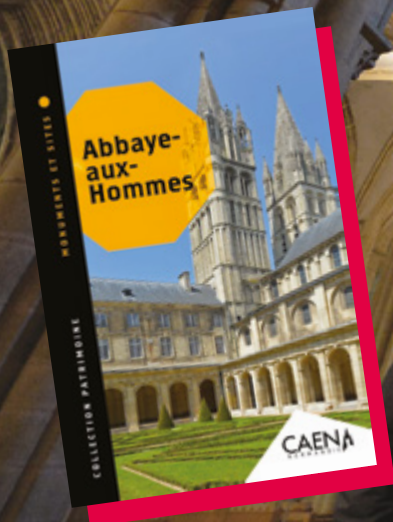


© Ville de Caen / F. Decaëns



© Ville de Caen / F. Decaëns

Avec les habitants et les services de la Ville, les conseillers de quartier ont contribué à sécuriser des points de circulation problématiques dans leur quartier.



Le livre est disponible en français et en anglais à l'accueil de l'Abbaye-aux-Hommes.

L'ABBAYE-AUX-HOMMES AU FIL DES PAGES

Fondée par le duc Guillaume de Normandie, l'Abbaye-aux-Hommes est un témoin exceptionnel de l'art médiéval et du XVIII^e siècle. La Ville de Caen lui consacre un livre réalisé avec celles et ceux qui la connaissent le mieux.

Après Caen, un été 44, paru en 2017, la Ville de Caen édite le deuxième ouvrage de sa nouvelle collection Patrimoine, consacré cette fois à l'Abbaye-aux-Hommes. Le petit livre de 74 pages retrace l'histoire de ce monument à travers les siècles, depuis sa fondation en 1063 jusqu'à sa restauration au début des années 1960 pour accueillir l'Hôtel de Ville. Il présente dans une deuxième partie les éléments qui font la richesse architecturale du site.

« C'est le fruit d'un travail collectif réalisé avec Pierre Bouet, historien, Jérôme Beaunay, architecte des Bâtiments de France, et Carole Vilpoux, architecte DPLG de la Ville, explique Romain Desclos, guide de l'Abbaye-aux-Hommes. Il est conçu comme un complément à la visite libre ou guidée, avec des photos et des documents d'archives qui permettent d'illustrer notre propos. »

Dans ce même esprit de prolongement de la visite, Romain, Alwine et Matthieu, tous trois guides de l'abbaye, nous présentent leur lieu ou objet « coup de cœur ».

LA NEF DE L'ÉGLISE ABBATIALE

Pour Matthieu, c'est clairement le lieu qui « impressionne le plus les visiteurs

avec ses dimensions incroyables (110 m de profondeur et près de 22 m de hauteur). Cette monumentalité traduit bien la volonté du duc-roi Guillaume de bâtir un mausolée correspondant à son rang ».

LA PORTERIE

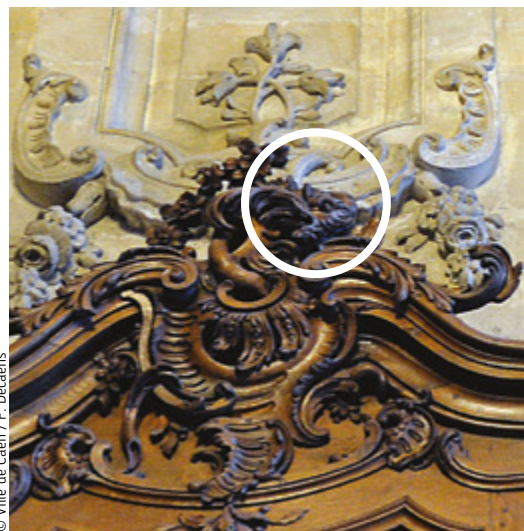
L'usage en a été perdu aujourd'hui mais le bâtiment qui jouxte la façade de l'église Saint-Étienne était autrefois l'entrée principale (d'où son nom) du monastère « avec un garde à qui il fallait se présenter et certainement des vasques pour permettre aux visiteurs de se laver les mains et les pieds »,



© Ville de Caen / F. Decaëns

évoque Romain. Le lieu retrouvera cette année une fonction en accueillant de façon permanente l'exposition Caen, un été 44, ouverte à la visite libre.

LE SERPENT DU RÉFECTOIRE

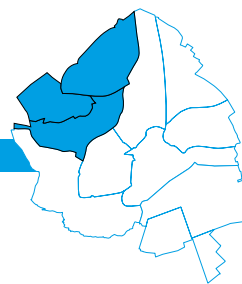


© Ville de Caen / F. Decaëns

Les bâtiments conventuels de l'abbaye témoignent encore du quotidien des moines. Ainsi, dans l'ancien réfectoire habillé de boiseries du XVIII^e siècle, Alwine nous montre « ce serpent adossé à une branche de pommier qui a un usage de rappel à l'ordre contre la tentation, mais qui est aussi très stylisé avec une tête évoquant plus celle d'un dragon. »

QUARTIERS NORD-OUEST

CHEMIN-VERT / FOLIE-COUVRECHEF / SAINT-PAUL / MALADRERIE / SAINT-GABRIEL



DANS LES PAS DES ÉCOLIERS DE FERNAND-LÉGER

Un chemin des écoliers a été aménagé près de l'école Fernand-Léger pour désengorger les abords immédiats de l'établissement. Les parents sont invités à l'essayer.



PÔLE DE VIE DES QUARTIERS

Pôle de vie Nord-Ouest

5, rue Jean-Racine

Tél. 02 31 06 12 90

polenordouest@caen.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h (fermeture à 17h pendant les vacances scolaires).



© Ville de Caen / F. Decaëns

Des fleurs pour dessiner le chemin et des traces de pas colorées... Comme leurs camarades des écoles Jean-Moulin, Victor-Lesage et Paul-Gernez, les élèves de Fernand-Léger ont des repères à l'approche de leur établissement pour les guider.

Ce chemin des écoliers a pour objectif de désengorger les abords de l'école avant et après la classe. Un espace de stationnement «dépose-minute» a été aménagé rue de Secqueville. Une fois garés sur cet axe moins fréquenté, les parents peuvent accompagner leurs enfants - le trajet à pied prend 1 min 30 - ou, s'ils sont plus grands, les laisser aller en autonomie.

«SÉCURISER LE TRAJET DES ENFANTS»

Les petits pas colorés ont plutôt été remarqués par les enfants. Pour Virginie, maman d'un élève de primaire, pas de changement dans les habitudes, «mais ça permet de sécuriser le trajet des enfants. L'aspect visuel donne des repères dans le chemin vers l'école, c'est un support pédagogique.»

Le chemin fleuri qui traverse «le champ» entre les immeubles et l'école est effectivement utilisé par ceux qui viennent à pied. «Les enfants aiment cueillir les

«**CE NOUVEAU CHEMIN DES ÉCOLIERS S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHÉ GLOBALE D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DANS UN OBJECTIF DE SÉCURISATION DES VOIES À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DES ÉCOLES. IL A ÉTÉ RÉFLÉCHI ET CONÇU POUR ET AVEC LES ENFANTS DE L'ÉCOLE FERNAND-LÉGER**»

AMANDINE FRANÇOIS,
MAIRE-ADJOINTE EN CHARGE DE L'ÉDUCATION,
DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ÉGALITÉ DES
CHANCES.

fleurs au passage, même s'il y a de la boue quand il pleut», précise Doris, une maman de deux enfants de l'école. Reste à convaincre les parents automobilistes de changer leurs habitudes. Le retour des beaux jours pourrait faciliter la tâche.



31 JANVIER
RENDEZ-VOUS
AUX VŒUX

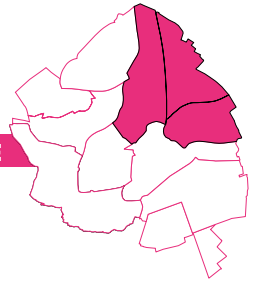


© Ville de Caen / F. Decaëns

Le maire et les conseillers municipaux délégués de vos quartiers - Catherine Girault, Dominique Duval et Marc Millet - vous invitent à fêter ensemble la nouvelle année mercredi 31 janvier, à 18h, au Mémorial de Caen (esplanade Général-Eisenhower).

QUARTIERS NORD-EST

PIERRE-HEUZÉ / CALVAIRE-ST-PIERRE / ST-JULIEN / UNIVERSITÉ / ST-JEAN-EUDES / ST-GILLES / CALMETTE



À SAINT-JEAN-EUDES, LES ADOS ONT LEUR « CHEZ-EUX »

Les ados du quartier Saint-Jean-Eudes ont désormais un local. Tous peuvent s'y retrouver et bénéficier de temps d'accompagnement à la scolarité.



PÔLE DE VIE DES QUARTIERS

Pôle de vie Nord-Est

15, place Champlain

Tél. 02 31 94 65 94

polenordest@caen.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h (fermeture à 17h pendant les vacances scolaires).



© Ville de Caen / S. de La Hougue

Le local jeunes de Saint-Jean-Eudes a été inauguré vendredi 24 novembre 2017.

« Bienvenue chez nous ! Comme vous pouvez le voir, on a aménagé l'espace et fait nous-mêmes la décoration. » Comme tous ceux qui ont plaisir à faire découvrir leur « chez-soi », les jeunes du quartier ont récemment présenté et inauguré leur nouveau local.

« Ce projet est important pour ces jeunes, le quartier et sa vie associative, a commenté le maire de Caen, Joël Bruneau. Il vient compléter l'action éducative. » Le lieu inauguré à l'automne 2017 accueille les jeunes âgés de 12 à 17 ans pour des temps de loisirs et d'accompagnement à la scolarité.

« Ici, il y avait deux bureaux : un pour l'Union sportive Saint-Jean-Eudes et l'autre pour l'association des habitants du quartier Saint-Jean-Eudes. Un mur a été abattu pour aménager un seul et même espace pour les jeunes, complète Pascal Pimont, conseiller municipal délégué du quartier. Cette réalisation a impliqué les habitants conseillers de quartier et les acteurs qui partagent ce lieu. »

Les adolescents ont également été au cœur de ce projet. Interrogés et sollicités,

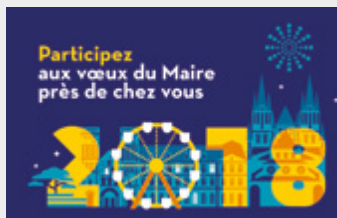
ils ont par ailleurs mené plusieurs travaux d'embellissement et de personnalisation de leur résidence.

« IL Y AVAIT DU BOULOT MAIS LE RÉSULTAT EST TOP »

« En août dernier, plusieurs d'entre eux ont participé au chantier de mise à blanc. Ils étaient accompagnés d'autres jeunes du Service d'action préventive (SAP) », raconte Léandre Geffine, coordinateur enfance et jeunesse au service du Centre d'animation Caen Clémenceau. Au début de l'automne, d'autres ont également conçu et dessiné deux fresques sur les thèmes des pirates et de l'exploration qui ornent les murs. Des œuvres élaborées avec la complicité de l'artiste graffeur Jérôme Lelièvre. « Il y avait du boulot mais le résultat est top, apprécie Melvin, 16 ans. Cette rénovation était une bonne expérience, d'autant que je fais des études pour apprendre un métier du bâtiment. » Sandro, 12 ans, ne cache pas non plus sa fierté. « Je connaissais un peu le graf mais pouvoir en réaliser un aux côtés d'un pro, c'est unique. »



20 ET 27 JANVIER
RENDEZ-VOUS
AUX VŒUX

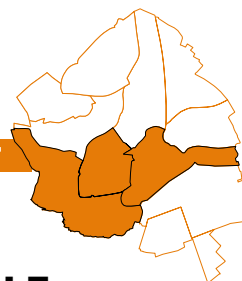


Le maire et les conseillers municipaux délégués de vos quartiers - Martine Vincent, Patrice Michard et Pascal Pimont - vous invitent à fêter ensemble la nouvelle année :

- samedi 20 janvier, à 14h, à la salle municipale Pierre-Heuzé (60, place Champlain),
- samedi 27 janvier, à 18h, à la maison de quartier Calvaire-Saint-Pierre (18, avenue Professeur-Horatio-Smith).

QUARTIERS CENTRE / SUD-OUEST

HASTINGS / HAIE-VIGNÉ / ST-OUEN / VENOIX / BEAULIEU / CENTRE ANCIEN / ST-JEAN / LE PORT



PÔLE DE VIE DES QUARTIERS

Pôle de vie Centre et Sud-Ouest

18, avenue des Chevaliers
Tél. 02 14 37 31 00
polecentresudouest@caen.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 18h
(fermeture à 17h pendant
les vacances scolaires).



23 JANVIER RENDEZ-VOUS AUX VŒUX

Le maire et les conseillers municipaux délégués de vos quartiers - Astrid Froidure-Le Petit, Patrick Nicolle et Ludwig Willaume - vous invitent à fêter ensemble la nouvelle année mardi 23 janvier, à 18h, au Château (Auditorium du musée des Beaux-Arts).



POINTE PRESQU'ÎLE RÉUNION PUBLIQUE

La métamorphose de la Pointe Presqu'île se poursuit. Le 23 janvier à 18h, les projets de construction qui entoureront la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville vous seront présentés au Pavillon (quai François-Mitterrand) par les trois agences d'architectes sélectionnées. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

CONCILIATEUR DE JUSTICE : "RÉSOLURE DES CONFLITS À L'AMIABLE SANS PASSER PAR LES TRIBUNAUX"

Philippe Meunier, 62 ans, est conciliateur de justice. Retraité et bénévole, il s'emploie à trouver une solution à l'amiable lorsque se présente un litige avec un particulier ou une entreprise. Son action est gratuite et accessible à tous.



© Ville de Caen / F. Derciaens

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

« C'est une personne bénévole et un auxiliaire de justice assermenté rattaché au tribunal d'Instance de Caen. Les conciliateurs de justice sont faciles d'accès pour les citoyens. Leur rôle est de mettre des gens d'accord, de résoudre des conflits, pour éviter de partir en justice. Mon intervention est gratuite, confidentielle et accessible à tous ceux qui le souhaitent. »

Dans quel cas intervenez-vous ?

« Cela peut être entre particuliers lorsque surviennent des troubles du voisinage, des questions de limites de propriétés, d'arbres non élagués... Ou encore entre un particulier et une entreprise, à travers un problème lié à la consommation. Voire entre un particulier et un artisan, comme lorsqu'il y a un litige sur un chantier. Par contre, je n'ai pas le droit de traiter les affaires pénales (délits, crimes) ou relatives à la famille et les litiges entre un particulier et une administration. »

Comment procédez-vous ?

« Le plus important est le sens de l'écoute. Et le fait de toujours rester neutre. Je m'entretiens ainsi séparément, ou en même temps suivant les cas, avec le plaignant et le défendeur. Cet échange peut se faire en rendez-vous ou par téléphone. Si nous parvenons, avec les deux parties, à nous entendre, nous signons alors un accord de conciliation. »

Où peut-on vous solliciter ?

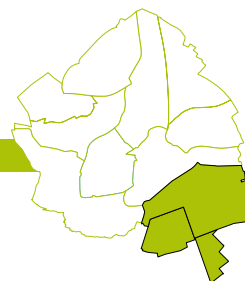
« Je tiens des permanences deux fois par mois au pôle de vie des quartiers Centre et Sud-Ouest. Pour obtenir un rendez-vous, il suffit de contacter le secrétariat du pôle de vie. »

**Pour plus d'information
et obtenir un rendez-vous :**
02 14 37 31 00

Des conciliateurs de justice tiennent des permanences dans chacun des quatre pôles de vie des quartiers de Caen. Renseignez-vous dans celui de votre secteur.

QUARTIERS RIVE DROITE

SAINTE-THÉRÈSE / DEMI-LUNE / VAUCELLES / GRÂCE-DE-DIEU / GUÉRINIÈRE



NOUVEAUX ESPACES POUR LES COMMERÇANTS DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ

Le renouveau urbain de la Guérinière et de son emblématique place de la Liberté se matérialise aujourd'hui avec le nouvel immeuble Liberté. Un bâtiment d'habitation au pied duquel ont rouvert, il y a quelques semaines, trois commerces du quartier.



© Ville de Caen / F. Decaëns

© Ville de Caen / F. Decaëns

Trois commerçants sont, depuis le 2 octobre, relogés dans de nouveaux locaux plus fonctionnels, aux surfaces de ventes accueillantes.

« Nous sommes ravis et les clients aussi ! » À leur comptoir, Benjamin Collard, second en chef, et l'équipe Maxiviande ont le sourire. « Notre emménagement dans ces locaux neufs et confortables s'est accompagné d'un regain d'activité. Nous avons même recruté deux salariés. »

Depuis mi-octobre, la boucherie, la pharmacie et le tabac-pressé de la place de la Liberté bénéficient d'un cadre de travail et d'espaces repensés en rez-de-chaussée de la nouvelle résidence Liberté.

Cette opération est intégrée au projet ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) pour le réaménagement du quartier. L'immeuble a été construit par l'opérateur Sotrim et les locaux commerciaux ont été acquis par Normandie Aménagement. « En plus de proposer aux habitants de nouvelles habitations, nous voulions également

favoriser l'attractivité du quartier avec une activité commerciale soutenue et modernisée », explique Nathalie Bourhis, maire-adjointe en charge de l'Urbanisme.

Des boutiques adaptées aux souhaits et aux projets

Ces derniers mois, les commerçants ont ainsi été accompagnés en prévision de leur déménagement. Installé dans le quartier depuis une quinzaine d'années, Samuel Jenny, gérant du Tabac-pressé-snack, démarre aujourd'hui un nouveau projet. « Déménager est pour nous une opportunité. Nous bénéficions d'un nouvel emplacement mais aussi d'espaces plus importants et plus fonctionnels pour accueillir tous nos clients. Nous avons aussi décidé d'évoluer et d'étendre nos activités. Nous proposons désormais un comptoir snack. Nous y préparons et

servons des petits-déjeuners et des menus que l'on peut emporter. » Prochainement, un second immeuble vétuste (sa démolition s'achèvera en février 2018) sera remplacé par un nouvel ensemble immobilier.



PÔLE DE VIE DES QUARTIERS

Pôle de vie Rive droite

16, avenue Capitaine-Georges-Guynemer

Tél. 02 31 82 73 58

polerivedroite@caen.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h (fermeture à 17h pendant les vacances scolaires).

LE CAEN DE L'AVENIR

Deux ans après les élections régionales, il est temps pour Caen de tirer un premier bilan de la réunification des deux Normandie(s). Le candidat Hervé Morin s'était engagé à faire de Caen le siège politique de la Normandie. Le gouvernement d'alors avait veillé à répartir les services de l'État entre les deux anciennes capitales, Caen et Rouen. La DRAC, l'ARS, le Rectorat ont été positionnés à Caen. Qu'en est-il, deux ans plus tard, de cet équilibre ?

Les observateurs s'inquiètent aujourd'hui des menées visant à repositionner Rouen en seule capitale de la nouvelle région. C'est dans la culture que cette préférence pour l'ancienne Haute-Normandie est la plus manifeste. Rouen vient d'obtenir le label de Pôle Lyrique national quand la programmation lyrique du théâtre de Caen est riche de productions nationales et internationales qui n'ont rien à envier à Rouen. La Région vient de réunir les Centres Régionaux des Lettres au profit de Rouen alors que les formations littéraires de l'Université de Caen et le rayonnement international de l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC) plaident pour Caen. Il en est de même du regroupement des deux maisons de l'image. L'agglomération caennaise se

distingue par une 2^e place française en matière d'aide au cinéma d'Art et Essai. Tout plaide en faveur de Caen, la Région préféra Rouen. On pourrait évoquer bien d'autres exemples comme la suppression de la subvention régionale au festival La Marée des Mots ou la baisse des subventions régionales aux grandes expositions des musées caennais.

Que fait Mme Dormoy en tant que maire-adjointe à la culture de Caen et vice-présidente à la culture de la Région ? Sans doute pèse-t-elle peu face à la sénatrice Mme Morin-Dessailly, présidente de la commission des affaires culturelles du Sénat et influente conseillère régionale. Son appui aux institutions rouennaises n'a pas faibli et les subventions à l'opéra ou au musée des Beaux-Arts de Rouen ont augmenté quand ils se contractaient à Caen.

Cette préférence rouennaise, on peut la mesurer dans bien d'autres secteurs de la politique régionale et dans celle des grands secteurs de l'État. La récente décision de transférer le CROUS à Rouen a surpris et choqué le monde universitaire caennais.

Les Normands de l'est, ne les blâmons pas, cherchent à regagner dans un lobbying

constant l'influence qu'ils croient avoir perdue lors de la mise en place des institutions de la grande Normandie. Mais que faisons-nous ici à Caen, à l'ouest, pour défendre nos intérêts ? Le Maire et son équipe mènent une active politique de communication de proximité mais les avez-vous entendus s'exprimer pour défendre la place de Caen en Normandie ?

Il n'est pas trop tard, M. le Maire, pour défendre Caen et Caen la mer, pour mettre en avant les qualités de Caen en matière universitaire, son potentiel de recherche, la richesse de son offre culturelle. Il est plus que temps de développer des projets plus imaginatifs qu'un centre commercial de centre-ville ou un hypothétique palais des sports.

En ce début d'année, nous formons des vœux pour que Caen conserve son rayonnement en Normandie. Nous adressons à chacune et chacun d'entre vous des vœux de santé, de réussite et de bonheur.

Josette Travert, Marie-Jeanne Gobert, Pascal Blanchetier, Gilles Déterville, Philippe Duron, Lilian Bellet, Éric Vève

CITOYENS À CAEN - PRG

Pour ou contre la semaine de 4 jours à l'école ?

En 2013, la réforme de V. Peillon est revenue à la semaine de 4,5 jours, avec cours le mercredi matin et 3 heures de Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) répartis en 4 séquences de ¾ d'heure chacune. La raison invoquée était un meilleur respect des rythmes de l'enfant. La réforme s'accompagnait d'une aide financière de l'État. En 2017, le nouveau ministre de l'Éducation Nationale, J.-M. Blanquer, redonne le choix aux communes (maintien des 4,5 jours avec les TAP ou retour aux 4 jours sans les TAP) et diminue les subventions de l'État à partir de 2019. Suite à cette nouvelle réforme, le maire de Caen a demandé à chaque conseil d'école de se prononcer sur une unique question : 4 jours ou 4,5 jours ?

C'est un peu court pour traiter d'un sujet qui ne se réduit pas seulement à des horaires, mais pose la question du quoi, du quand et du comment.

Quatre jours = suppression des activités péri-scolaires

Une fois de plus, on privilégie une gestion

purement quantitative en faisant l'impasse sur le développement de l'enfant, sur la qualité du service public et son rôle essentiel dans la réduction des inégalités sociales. À Caen, une majorité de réponses semble aujourd'hui se dégager en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours, impliquant la suspension du mercredi matin mais surtout l'abandon des activités péri-scolaires.

Les premières victimes de cette suppression seront d'abord les enfants, en particulier ceux des familles les plus fragiles. Ce seront aussi les parents, et en particulier les mères, qui devront recourir au temps partiel, ou diminuer leur temps de travail, pour garder les enfants le mercredi matin, et enfin les animateurs qui assureraient ces temps éducatifs.

Maintenir et regrouper les activités éducatives, culturelles et sportives le mercredi matin

C'est pourquoi nous proposons que, dès la rentrée 2018, la Ville mette en place des activités culturelles et sportives regroupées

sur une demi-journée, le mercredi matin, dans l'esprit du « Plan Mercredi » annoncé par le ministre de l'Éducation Nationale le mois dernier. Cette proposition, soutenue financièrement par l'État, doit concerner toutes les écoles de Caen et être gratuite pour les familles.

Une annonce rapide pour une concertation réelle

Ceci ne pourra se faire que s'il existe une réelle volonté politique de la part du maire et de son équipe. De plus, cette proposition doit être annoncée rapidement, c'est-à-dire dès le mois de février. En effet, la mise en place de ce « Plan Mercredi » nécessite un important travail de concertation entre les enseignants, les parents, le réseau des MJC et les associations locales.

Xavier Le Coutour, Claudine Maguet
Pour le groupe « Citoyens à Caen - PRG »
Contact : xlecoutour@caen.fr
Blog : <http://canalcaen.fr>

CAEN ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

Samia Chehab, Rudy L'Orphelin, Julie Rousinaud
www.caen-ecologiste-citoyenne.fr



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

JOËL BRUNEAU
MAIRE DE CAEN
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER

NOUS SOUHAITONS AUX CAENNAISES ET AUX CAENNAIS UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2018.

Qu'elle soit faite de petits bonheurs simples et de bons moments partagés.

À notre échelle, nous tâcherons de contribuer à la réussite de cette nouvelle année qui débute en continuant notre action en faveur du développement de notre ville et en maintenant notre ambition première : servir les Caennaises et les Caennais au quotidien.

MAJORITÉ

ADJOINTS



Catherine PRADAL-CHAZARENCE

Ressources humaines et formation, relations internationales et européennes, et tourisme



Gérard HURELLE

Solidarités, lien intergénérationnel, santé et handicap



Amandine FRANÇOIS

éducation, égalité des chances, famille et petite enfance



Patrick JEANNENEZ

Qualité du cadre de vie (propreté, voirie, espaces verts), relations avec les entreprises et numérique



Emmanuelle DORMOY

Culture et monuments historiques



Philippe LAILLER

Sécurité des personnes et des biens, stationnement et circulation, et patrimoine communal



Véronique DEBELLE

Commerce, animation commerciale, artisanat et professions libérales



Aristide OLIVIER

Jeunesse, sport et vie étudiante



Sophie SIMONNET

Démocratie de proximité, vie associative, économie sociale et solidaire



Nicolas JOYAU

Environnement, développement durable, énergie et renouvellement urbain



Nathalie BOURHIS

Urbanisme opérationnel (hors renouvellement urbain) et réglementaire, publicité



Michel LE LAN

Finances, affaires générales et marchés publics

DÉLÉGUÉS DE QUARTIERS



Patrick NICOLLE

Hastings, Haie-Vigné, Saint-Ouen



Antoine AOUN

Sainte-Thérèse, Demi-Lune, Vaucelles



Martine VINCENT

Pierre-Heuzé



Catherine GIRAULT

Saint-Paul, Saint-Gabriel, Maladrerie



Astrid FROIDURE-LE PETIT

Venoix, Beaulieu



Bruno DURAND

La Guérinière



Pascal PIMONT

Saint-Jean-Eudes, Saint-Gilles, Calmette



Dominique DUVAL

Chemin-Vert



Ludwig WILLAUME

Centre ancien, Saint-Jean, Le Port



Mireille NOËL

Grâce-de-Dieu



Patrice MICHARD

Calvaire-Saint-Pierre, Saint-Julien, Université



Marc MILLET

Folie-Couvrechef

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Sonia DE LA PROVÔTÉ



Dominique GOUTTE



Sylvie MORIN-MOUCHENOTTE



Grégory BERKOVICZ



Joëlle LEBREUILLY



Brigitte BARILLON



Richard LECAPLAIN



Émilie FREYMUTH



Christophe ALLEAUME



Émilie ROCHEFORT



Anne RAFFIN



Rudy NIEWIADOMSKI



Véronique BOUTÉ



Patricia ZARAGOZA-NODET



Morgan TAILLEBOSQ



Corinne VILLECHALANE



Stéphanie CALMÉ-GUILLOU



Virginie CRONIER

HAUT DU PANIER

Basket

19 janvier et 2 février, 20h
Palais des sports

De 10 à 20 € (5 € pour les enfants)

caenbasketcalvados.fr

Poursuivant sa découverte du championnat de Pro B, le Caen Basket Calvados reçoit sur son parquet Vichy-Clermont le 19 janvier, puis Évreux le 2 février.



© CaenBC14

HARPES D'EXIL 2018

Festival

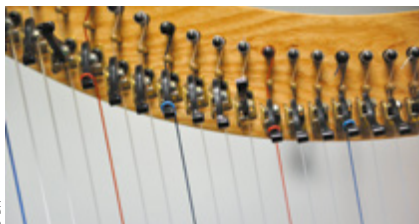
19 janvier, 18h
26 et 27 janvier, 20h30
Espace Tandem
(8, rue Nicolas-Oresme)

Entrée libre le 19

Les 26 et 27, de 6 à 8 €

caentandem.com

Pour sa 8^e édition, le festival Harpes d'exil décline le thème « La voix des cordes ». Si la harpe traditionnelle est toujours à l'honneur, les cordes vocales le sont aussi. Une ouverture « harpéritive » est prévue le 19 janvier, avant deux soirées de concerts les 26 et 27.



© DR

ROUGE ET BLEU

Football

19 janvier et 3 février, 20h
Stade Michel-d'Ornano

smcaen.fr

Têtes d'affiche sur la pelouse du stade d'Ornano ! En ce début d'année, le Stade Malherbe reçoit deux équipes majeures de Ligue 1 : l'Olympique de Marseille le 19 février, et le FC Nantes le 3 février.



© Stade Malherbe Caen

M COMME MÉLIÈS

Théâtre

22 et 26 janvier, 20h
Théâtre de Caen

De 15 à 26 €

Dès 8 ans.

Tél. 02 31 46 27 29

comediedecaen.com

Avec *M comme Méliès*, Élise Vigier et Marcial Di Fonzo Bo signent leur première création pour le jeune public à la Comédie de Caen. Ils y rendent hommage au réalisateur Georges Méliès, considéré comme le père des effets spéciaux.



© Tristan Jeanne-Vallès

J'AI UN NOUVEAU PROJET

Théâtre

Du 23 au 25 janvier, 20h
Théâtre des Cordes

De 15 à 26 €

Tél. 02 31 46 27 29

comediedecaen.com

Pour sa pièce *J'ai un nouveau projet*, Guillermo Pisani a choisi un bar comme décor. Dans ce lieu où l'on vient travailler, se rencontrer ou tout simplement boire un verre, le metteur en scène explore la question de la liberté individuelle confrontée aux règles collectives.



© Tristan Jeanne-Vallès

ISLANDE ET ARCHITECTURE ?

Exposition

Jusqu'au 26 janvier, de 13h à 19h
Le Pavillon

Ouvert du mercredi au dimanche

Gratuit

lepavillon-caen.com

Par le biais de l'architecture, l'exposition s'intéresse à la manière dont les Islandais ont surmonté la crise financière de 2008 et se tournent désormais vers l'avenir. Le Pavillon propose un atelier jeune public sur l'architecture et les paysages islandais le mercredi 17 janvier, de 14h à 16h (à partir de 7 ans / 3 €).



© Gudmundur Ingólfsson

HABITAT

Salon de l'Immobilier

26, 27 et 28 janvier
Parc des expositions (hall 2)

Gratuit

www.salon-immobilier-caen.fr

Premier achat, investissement locatif, construction... les principaux acteurs de l'immobilier local sont au Parc Expo pour aider les visiteurs à bâtir leur projet. Une exposition présente les grands projets d'urbanisme et le futur tramway.



© Logic Immo

LA DERNIÈRE SAISON

Nouveau cirque

Les 26, 27, 28, 31 janvier,
et les 1^{er}, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14
et 15 février 20h, sauf les 28 janvier,
4 et 11 février, 17h

Théâtre de Caen

De 8 à 25 €

theatre.caen.fr

Le Cirque Plume tire sa révérence après 30 ans d'existence. Son ultime création, *La Dernière Saison*, est un hommage poétique aux éléments de la nature et aux saisons. Danses, acrobaties et voix se mêlent habilement dans ce spectacle en forme d'au revoir.



© Yves Petit

AND SO YOU SEE

Danse

30 et 31 janvier, 20h
Centre chorégraphie national
(Halle aux granges)

De 5 à 17 €

theatre.caen.fr

Le danseur Albert Ibokwe Khoza interprète un solo de la chorégraphe Robyn Orlin. Tous deux sud-africains et critiques à l'égard de leur pays, ils partagent la conviction que le théâtre et la danse sont des armes de mémoire, de combat, de sensibilisation et de changement.



© Robyn Orlin-DR

ORELSAN

Concert

2 février, 20h
Zénith

De 36 à 46 €

zenith-caen.fr

Orelsan réserve le premier concert de sa tournée à Caen, sa ville de cœur. Il présente son nouvel album *La Fête* est finie, aux punchlines incisives.



© Jean Guenet

PROLIGUE

Handball

10 février à 19h30
16 février à 20h30

Palais des sports

De 3 à 15 €

caenhandball.fr

Pour la reprise de la Proligue, les Vikings voient débarquer Nancy le 10 février, puis Nice le 16.



© DR

CONCERT SPIRITUEL À VENISE AU XVII^e SIÈCLE

Concert

13 février, 19h

Conservatoire de Caen
(1 rue du Carel)

Avant-concert gratuit,
puis de 6 à 15 €

orchestredecaen.fr

L'Orchestre de Caen rend hommage à Venise et son bouillonnement artistique des XVI^e et XVII^e siècles. Un avant-concert gratuit est prévu, de 19h à 19h45, suivi d'un concert autour des œuvres de Claudio Monteverdi et de ses contemporains.



Canaletto, *Veduta del Palazzo Ducale*

EXPOSITIONS AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Derniers jours

Musée des Beaux-arts

De 2,50 à 3,50 € (gratuit -26 ans)

mba.caen.fr

Le musée des Beaux-Arts propose trois expositions. Faites vite, elles se terminent prochainement !



© MBA Caen

- **L'être monde. Mémoires du corps.** En lien avec le Fonds régional d'art contemporain Normandie Caen, une quarantaine d'œuvres s'attachent à la représentation du corps humain. Jusqu'au 11 février.
- **Philippe Fontaine.** L'artiste réalise des œuvres douces et subtiles, à partir de peinture, pastel ou dessin. Jusqu'au 18 février.
- **Lambert Sustris, un artiste de la Renaissance entre Venise et l'Allemagne.** Peu connu, le peintre Lambert Sustris a pourtant apporté

beaucoup à l'art du paysage au XVI^e siècle. Il a également joué un rôle notable dans les échanges artistiques entre le nord et le sud de l'Europe. Jusqu'au 4 mars.

#PRENEZ DATE

Voici un rendez-vous à inscrire dans votre agenda.

> CAEN BMX INDOOR 17 ET 18 FÉVRIER

Le Caen BMX Indoor, c'est 2 jours de compétitions internationales dans trois disciplines du BMX : la Race (course), le Flat (figures techniques) et le Dirt (cyclisme et voltige). Plus de 1500 pilotes seront présents pour des performances à couper le souffle. Le Parc des expositions accueille également le Salon des sports urbains, avec des initiations et démonstrations de skate, roller, graff, parkour, breakdance...
caenbmxindoor.fr



© Caen BMX

VOIR AUSSI

- **Le Concours international de plaidoiries, du 26 au 28 janvier** (p. 7)
- **Les 30 ans du Mémorial de Caen** (p. 8-9)

L'AGENDA DE VOS SORTIES CAENNAISES

SUR    @CaenOfficiel

ET CAEN.FR



CAENA
NORMANDIE

2018

Prenez

date!

vos rendez-vous
à Caen

TOUTE L'ANNÉE 30 ans du Mémorial • 100 ans de l'Armistice 1918

FÉV BMX & sports urbains MARS *Carnaval étudiant*

EXPO CHARLOTTE CORDAY AVRIL FOIRE DE PÂQUES

MAI CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GYMNASTIQUE • *Normandy Channel Race*

SALON DU LIVRE ÉPOQUE JUIN COURANTS DE LA LIBERTÉ

ÉTÉ *D'un jardin à l'autre* • ÉCLAT(S) DE RUE

Banquet fantastique SEPT PLACE AUX ASSOS

FOIRE INTERNATIONALE OCT COLORE CAEN • Nördik Impakt

NOV *Novembre gourmand* • Les Boréales

Olympiades des métiers DÉC OPEN DE TENNIS

CAEN.FR @  